



LES FRAIS D'HOSPITALISATION EN MATERNITÉ

Toutes nos félicitations pour votre bébé !

Dans le cadre de cette naissance, votre mutuelle couvre les jours d'hospitalisation auxquels vous avez droit : 3 jours pour un accouchement par voie basse et 4 jours pour une césarienne. Si votre état de santé le nécessite, les durées seront prolongées.

Votre bébé doit être hospitalisé plus longtemps ?

Vous pouvez rester quelques jours auprès de lui dans votre chambre mais votre mutuelle et votre assurance hospitalisation ne prennent pas en charge ces jours d'hospitalisation supplémentaires. Le séjour est à votre charge. Il est facturé 50 € par nuit et comprend l'occupation de la chambre et les repas.

Si vous souhaitez prolonger votre hospitalisation, rendez-vous à nouveau au service ADMISSION. Le personnel vous demandera de signer un document certifiant que vous marquez votre accord pour cette option.

PLUS D'INFOS ?

Service admission : du lundi au vendredi de 8h à 16h - Hall d'entrée

Site d'Ath : +32(0) 65 / 61 43 85

Site d'Hornu : +32(0) 65 / 61 44 06

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



EpiCURA
mon hôpital